

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 mai 2006 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER(suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	- Mme LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- WEISBECKER - SCHNEIDER(suppléant)
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- TROG - BASTIAN(suppléant)

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM APPRILL, WALTER et

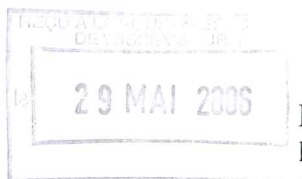
MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

5) Indemnité de conseil du comptable du trésor.

Vu le décret 82/979 du 19 novembre 1982, portant conditions d'attribution de l'indemnité de conseil aux comptables du Trésor.

Vu le changement de notre comptable du Trésor à compter du 1^{er} janvier 2006,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'octroyer l'indemnité de conseil à Madame Simone FISCHER sur la base du barème fixé par arrêté interministériel du 16 décembre 1983.



Pour extrait, certifié conforme
MERKWILLER – PECHELBRONN, le 22 mai 2006
Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

